

# REVUE GÉNÉRALE DU DROIT DES ASSURANCES

Secrétaire de rédaction  
Richard GHUELDRE

Directeurs  
Jérôme KULLMANN  
Luc MAYAUX

Directeur honoraire  
Jean BIGOT

## DOSSIER

→ Brexit et assurance : complément – Sous la coordination scientifique de Jérôme Kullmann

## DOCTRINE

→ Les premiers arbitrages du comportement d'un véhicule automatisé par le règlement ALKS – par N. Rodriguez

## COMMENTAIRES

### ASSURANCES EN GÉNÉRAL

→ Le tiers lésé qui exerce l'action directe peut contester la validité d'une exception de garantie opposée par l'assureur – par A. Pélissier → Exception de subrogation : à la recherche de la faute de l'assuré – par S. Bros

### ASSURANCE AUTOMOBILE

→ Comment présenter une offre incomplète sans encourir de pénalité ? – par J. Landel

### ASSURANCE CONSTRUCTION

→ Interdépendance des actions en garantie et directe et prescription – par J.-P. Karila → La clause d'exclusion pour abandon de chantier n'est pas dénaturée – par L. Karila

### ASSURANCES DE PERSONNES

→ Assurance-vie et tutelle du souscripteur : modification de la clause bénéficiaire et irrecevabilité des recours de l'ex-concubine évincée contre l'ordonnance du juge des tutelles – par S. Lambert → L'excès manifeste est-il le critère de la donation ? – par L. Mayaux

### ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

→ Suspension de la garantie entre les faits dommageables : l'assureur demeure tenu – par L. Mayaux

### FISCALITÉ

→ Un modèle d'externalisation face à la TVA : l'intermédiaire concepteur, présentateur et gestionnaire du contrat d'assurance – par G. Parleani

# REVUE GÉNÉRALE DU DROIT DES ASSURANCES

**Fondateurs** : Maurice Picard et André Besson

**Directeur honoraire** : Jean Bigot

**Directeurs** : Jérôme Kullmann  
et Luc Mayaux

**Secrétaire de rédaction** : Richard Ghueldre,  
Directeur-adjoint de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine,  
docteur en droit, avocat

## Comité de rédaction

**Jean Bigot**

Professeur émérite de l'université Paris I

**Sarah Bros**

Professeur à l'université Paris-Dauphine PSL, directrice de l'institut des Assurances de Paris-Dauphine

**Marc Bruschi**

Professeur à l'université d'Aix-Marseille, directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille

**Pascal Dessuet**

Chargé d'enseignement à l'université Paris Est-Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

**Frédéric Douet**

Professeur à l'université de Rouen - Normandie

**Élisabeth Fortis**

Professeur à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense

**Vincent Heuzé**

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1), directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine

**Jean-Pierre Karila**

Avocat, professeur à l'ICH, chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine

**Laurent Karila**

Avocat, chargé d'enseignement à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

**Jérôme Kullmann**

Professeur émérite de l'université Paris Dauphine PSL (Paris 9), président-fondateur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine

**Sophie Lambert**

Maître de conférences à Aix-Marseille université

**James Landel**

Conseiller scientifique au Dictionnaire Permanent Assurances

**Daniel Langé**

Professeur émérite à l'université François-Rabelais (Tours)

**Vincent Maleville**

Rédacteur au Dictionnaire Permanent Assurances, rubrique « Professions médicales »

**Luc Mayaux**

Professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), directeur de l'Institut des assurances de Lyon

**Gilbert Parleani**

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

**Anne Péliissier**

Professeur à l'université Montpellier 1, directeur du master II Droit des Assurances

**Agnès Pimbert**

Maître des conférences HDR à la faculté de droit de Poitiers, codirectrice du master droit des assurances

**Benjamin Remy**

Professeur à l'université de Poitiers, chargé d'enseignements à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine

**Jean Roussel**

Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine, directeur du centre d'études d'assurances

**Romain Schulz**

Avocat, docteur en droit, diplômé de l'Institut des Assurances de Paris

**Franck Turgné**

Docteur en droit, maître de conférences associé à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Revue éditée par Lextenso  
1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

*P-DG, Directeur de la publication* : Bruno Vergé  
*Directrice générale déléguée* : Emmanuelle Filiberti  
*Responsables d'édition* : Constance Bonnier et Stéphane Valory

Rédaction :  
Tél. : 01 40 93 40 00  
e-mail : redaction.rgda@lextenso.fr

Relation clients : Tél. : 01 40 93 40 40  
Fax : 01 41 09 92 10  
e-mail : abonnements@lextenso.fr

TARIFS 2021 (TTC)	FRANCE	EXPORT
<b>Prix au N° :</b>	35,74 €	40,00 €
<b>Abonnement :</b>		
Journal (11 n°)	379,81 €	428,00 €

(chèques et virements à l'ordre de Lextenso)

Commission paritaire 0323 T 82836

ISSN 1273-3407

Dépôt légal : à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard,  
53101 Mayenne CEDEX sur des papiers produits aux Pays-Bas

et en Espagne, issus de forêts gérées durablement ;


0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire :  
127 g éq. CO<sub>2</sub>

Reproduction, même partielle, interdite, sauf exceptions prévues par la loi.



# Sommaire

## SOMMAIRE DE LA REVUE DE AVRIL 2021

 Le numéro du type *110c7* suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site [www.lextenso.fr](http://www.lextenso.fr)

## Veille P. 5 À 5

## Brexit et assurance : complément

### DOSSIER

*Sous la coordination scientifique de*  
JÉRÔME KULLMANN

À la suite d'une erreur de transmission des deux interventions effectuées par monsieur Guillaume Leroy au cours de la conférence organisée par l'AIDA France le 12 janvier 2021, celles-ci n'ont pas figuré dans le Dossier « Brexit et assurance » paru dans notre Revue de février 2021 (RGDA févr. 2021, n° 118d9, p. 37). Elles sont ici publiées, accompagnées de toutes nos excuses à l'égard de l'auteur et de nos lecteurs.

P. 42 Brexit et assurance :  
introduction générale  
par Guillaume Leroy

P. 44 Le régime d'équivalence :  
l'exemple de la Suisse  
par Guillaume Leroy

## Doctrine

P. 6 Les premiers arbitrages du comportement d'un véhicule automatisé par le règlement *ALKS*

■ Par l'intermédiaire d'une démarche cognitive anthropomorphique, la commission économique pour l'Europe des Nations unies a, pour la première fois, normalisé le comportement qu'un véhicule automatisé devra adopter. Cette intervention de l'ONU permet une projection sur d'éventuels changements engendrés par une telle normalisation notamment en matière assurantielle.

par Nicolas Rodriguez

## Commentaires

### Assurances en général

P. 11 Le tiers lésé qui exerce l'action directe peut contester la validité d'une exception de garantie opposée par l'assureur

■ Exclusion opposée par l'assureur au tiers lésé ; Exception non contestée par l'assuré ; Contestation par la victime exerçant l'action directe ; Possibilité (oui)

par Anne Pélissier

**P. 13** Exception de subrogation : à la recherche de la faute de l'assuré

■ Exception de subrogation ; Condition ; Faute de l'assuré ; Art. L. 121-12 C. assur.

par Sarah Bros

## Assurance automobile

**P. 18** Comment présenter une offre incomplète sans encourir de pénalité ?

■ Art. L. 211-9, L. 211-13 C. assur. ; Offre comprenant tous les éléments indemnisables du préjudice ; Offre tardive ; Intérêts au double du taux de l'intérêt légal, à compter de l'expiration du délai et jusqu'au jour de l'offre ou du jugement devenu définitif ; Art. R. 211-37 et R. 211-39 C. assur. ; Informations dues par la victime à la demande de l'assureur ; Contenu de cette demande ; Informations prévues à l'article L. 211-10 C. assur. avec rappel des conséquences d'un défaut de réponse ou d'une réponse incomplète

par James Landel

## Assurance construction

**P. 22** Interdépendance des actions en garantie et directe et prescription

■ Prescription ; Action du maître de l'ouvrage en RC décennale contre l'entrepreneur : action prescrite ; Action directe contre l'assureur RC de l'entrepreneur : dix ans et, au-delà, tant que l'assureur est exposé au recours de son assuré (C. assur., art. L. 114-1) ; Action de l'entrepreneur assuré contre son assureur RC : action prescrite ; Action directe prescrite

par Jean-Pierre Karila

**P. 25** La clause d'exclusion pour abandon de chantier n'est pas dénaturée

■ Exclusion ; Garantie exclue en cas d'abandon de chantier ; Abandon de chantier : chantier arrêté sur lequel aucune entreprise ne travaille, quand bien même le maître d'œuvre aurait mis en demeure l'entreprise principale de finir les travaux

par Laurent Karila

## Assurances de personnes

**P. 27** Assurance-vie et tutelle du souscripteur : modification de la clause bénéficiaire et irrecevabilité des recours de l'ex-concubine évincée contre l'ordonnance du juge des tutelles

■ Assurance-vie ; Tutelle du souscripteur-assuré postérieurement à la souscription ; Modification du bénéficiaire autorisée par le juge des tutelles au profit du fils tuteur ; Absence de désignation d'un tuteur *ad hoc* ; Irrecevabilité des recours de l'ex-concubine déchu contre l'ordonnance du juge des tutelles ; Tierce opposition ; Appel ; Existence de voies de recours des tiers protégeant leurs intérêts personnels (oui) ; Atteinte portée à l'article 6, § 1, de la CESDH par l'irrecevabilité des recours fondés sur les articles 1239 CPC et 430 C. civ. (non)

par Sophie Lambert

**P. 31** L'excès manifeste est-il le critère de la donation ?

■ Assurance-vie ; Donation ; Aide sociale versée au souscripteur ; Récupération auprès du bénéficiaire ; Art. L. 132-8 CASF ; Requalification en donation ; Art. 894 C. civ. ; Volonté du souscripteur de se dépouiller de manière irrévocable ; Prise en compte de données propres au litige ; Âge du souscripteur ; Importance des primes versées ; Utilité du contrat pour le souscripteur

par Luc Mayaux

## Assurances de responsabilité civile

**P. 34** Suspension de la garantie entre les faits dommageables : l'assureur demeure tenu

■ Période de garantie ; Garantie en « base réclamation » ; Art. L. 124-5, C. assur. ; Non-paiement de la prime ; Suspension de la garantie ; Faits dommageables survenus pour partie avant la suspension, pour partie pendant la suspension ; Résiliation du contrat d'assurance ; Réclamation formulée pendant la période subséquente ; Garantie due

par Luc Mayaux

## Fiscalité

p. 38 Un modèle d'externalisation face à la TVA :  
l'intermédiaire concepteur, présentateur  
et gestionnaire du contrat d'assurance

■ Fiscalité ; TVA ; Exonération ; Externalisation

par Gilbert Parleani

### Table chronologique des sources commentées

<b>2020</b>					
<b>DÉCEMBRE</b>					
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 17 déc. 2020, n° 18-24103 et 18-24.915, F-PI .....	p. 13	200b2			
<b>2021</b>					
<b>JANVIER</b>					
Cass. 1 <sup>re</sup> civ., 27 janv. 2021, n° 19-22508, FS-PI .....	p. 27	200a3			
<b>FÉVRIER</b>					
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 18 févr. 2021, n° 19-18710, F-D .....	p. 18	200a7			
<b>MARS</b>					
Cass. 1 <sup>re</sup> civ., 3 mars 2021, n° 19-21420, F-D .....	p. 31	200a9			
			Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 4 mars 2021, n° 19-23033, F-D .....	p. 11	200a0
			Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 4 mars 2021, n° 19-23415, F-D .....	p. 22	200a5
			Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 4 mars 2021, n° 19-21309, 19-23078, F-D ..	p. 25	200a2
			Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 4 mars 2021, n° 19-26333, FS-P .....	p. 34	200b0
			D. n° 2021-262, 9 mars 2021 .....	p. 5	200b8
			Unocam, communiqué, 23 mars 2021 .....	p. 5	200c0
			CJUE, 25 mars 2021, n° C-907/19, Q-GmbH c/ Finanzamt Z ; conclusions Av. gén. Szpunar .....	p. 38	200b3
			Fédération française de l'assurance, communi- qué, 31 mars 2021 .....	p. 5	200b9
			<b>AVRIL</b>		
			Covéa, communiqué, 7 avr. 2021 .....	p. 5	200c1
			L. n° 2021-402, 8 avr. 2021 .....	p. 5	200b7